

Rapport sur la solvabilité et la situation financière 2019

ERGO Insurance S.A.

Contenu: Rapport sur la solvabilité et la situation financière 2019

Version: 1.0 Statut: Final

Période de référence : 01/01/2019 – 31/12/2019

Valide à partir de : 03/04/2020

Propriétaire : Risk Governance and Reporting **Révisé par :** Management Committee, 24/03/2020

Audit and Risk Committee, 03/04/2020

Autorisé par : Board of Directors, 03/04/2020

Niveau d'obligation : ERGO Insurance S.A.

Résumé exécutif

ERGO Insurance S.A. (ci-après dénommée « la société ») fait partie d'ERGO Group qui, à son tour, fait partie de Munich Re Group. La société offre des produits d'assurance vie, et se concentre particulièrement sur l'épargnepension et l'épargne à long terme.

Le présent document est le « Solvency & Financial Condition Report » (« SFCR », Rapport sur la solvabilité et la situation financière) d'ERGO Insurance S.A. Munich Re prépare un SFCR consolidé au niveau du Groupe. Le rapport publié pour l'exercice fiscal 2019 est disponible sur www.munichre.com/en/ir/result-center/index.html.

L'objectif du présent rapport est d'aider les assurés et les autres parties prenantes à comprendre la solvabilité et la situation financière d'ERGO Insurance S.A. au 31 décembre 2019 (la période du rapport est du 1 janvier 2019 au 31 décembre 2019). Les données contenues dans le présent rapport sont soumises à des contrôles de qualité de données.

Section A - Modèle d'affaire et stratégie

La mission de la société est de prendre soin des épargnes que nos clients nous ont confiées et de protéger leurs épargnes-pensions ainsi que leur santé financière pendant toute la durée de leurs contrats.

En 2019, la société a progressé significativement dans l'implémentation du nouveau plan stratégique. Au 4° trimestre 2019, le Conseil d'Administration a approuvé la clôture du programme avec les activités restantes qui seront gérées par les départements opérationnels. La direction de la compagnie suit l'évolution de ses portefeuilles de produits ainsi que sa capacité financière. Les décisions prises antérieurement en 2017 et 2018 concernant la gestion du capital et la stratégie d'investissement produisent les résultats escomptés en 2019 et par conséquent supportent la position de solvabilité. Le ratio de Solvabilité est établi à 259% pour la fin d'année 2019, comparé à 274% pour la fin d'année 2018.

Performance de la souscription

La performance de la souscription se base sur les primes que la société perçoit, les demandes d'indemnisation qu'elle doit payer, les différentes dépenses qui lui incombent pour gérer et commercialiser les polices d'assurance.

En 2019, les développements majeurs suivants ont eu lieu :

- Suivant les progrès effectués dans l'implémentation de la stratégie de mise en « runoff », les **primes brutes émises** ont baissées de 19 % (-56,5 ml €), de 353,7 ml € en 2018 à 297,2 ml € en 2019.
- Les demandes d'indemnisation ont augmenté de 24 % (+84,8 ml €), suite à l'augmentation d'indemnisation de 28% (+72,1 ml €) concernant les polices d'assurance avec participation. Les indemnités pour les autres polices d'assurance, polices d'assurance liées à un Index et polices en unités de comptes ont augmentées de 16% (+4.2 ml €) et de 6% (+3,6 ml €), respectivement.
- Les dépenses de personnel et générales étaient établit à 47,2 ml € en 2019, comparé à 51,5 ml € en 2018. Le total des dépenses avant l'allocation des coûts, excluant les dépenses payées pour les frais de restructuration provisionnées en 2016, sont de 4,4 ml € plus faible comparé à 2018.

Rendement des investissements

Le revenu net des investissements a diminué de 127 ml € en 2018 à 86 ml € en 2019, ceci s'explique par une diminution des résultats d'investissement extraordinaire de 31,5 ml € en 2018 à -1,8 ml € en 2019. Ceci s'explique par la réalisation des réserves sur les investissements à revenu fixe en 2018.

Section B - Gouvernance

Les organes de gouvernance les plus importants dans le Système de Gouvernance incluent le Board of Directors (Conseil d'Administration), l'Audit and Risk Committee (Comité d'Audit et de risques), le Nomination and Remuneration Committee (Comité de Nomination et rémunération) et le Management Committee (Comité de Direction).

En 2019, le recrutement de nouveaux membres du Comité de Direction a renforcé la culture d'une gestion saine des risques chez ERGO Insurance S.A.. La gestion des Independent Control Functions (Fonctions de contrôle indépendantes) est restée inchangée, apportant de la stabilité à la Fonction Actuariel, au contrôle des risques et de la conformité, ainsi qu'à la supervision de l'Audit Interne. Le système de Risk management (Gestion de risques) de la société est conçu pour identifier, évaluer, mesurer, et orienter les risques tout autant que pour les contrôler et les rapporter.

Une attention soutenue a continué à être apportée pour garantir une gouvernance efficace et promouvoir davantage une culture du risque pertinente au sein de la société, conforme à l'appétence au risque établie par le Board of Directors (Conseil d'Administration).

Section C - Profil de risque

Le profil de risque de la société fournit, à un instant donné, une vision de tous les risques auxquels la société est exposée, par exemple :

- Risque de souscription : comme il est courant pour les compagnies d'assurance, le risque de souscription représente la perte potentielle résultant de la conclusion ou de la souscription de polices d'assurance. En raison du business model et des activités de la société ERGO Insurance, ses principaux risques de souscription sont les risques vie et, dans une moindre mesure, les risques santé. En 2019, la baisse des taux d'intérêt a mené à une augmentation du risque de souscription.
- Risque de marché : comme pour l'ensemble des société d'assurance, le risque de marché est le principal contributeur de risque au profil de risque de la société. Le risque de marché est le risque d'une perte qui puisse être causée par des fluctuations dans les prix des instruments financiers d'un portefeuille. Les différents facteurs de risque sont le taux d'intérêt, les écarts de taux, les taux de change, le cours des actions ou les prix de l'immobilier. Des changements de ces différents éléments constituent la base d'un risque de marché. En 2019, une performance soutenue des marchés d'action a mené à une augmentation du risque d'actions et aussi une augmentation des réserves pour les polices à unité de comptes, par conséquent aussi à des profits plus élevés qu'attendus sur ces réserves. Le risque de taux d'intérêt a diminué significativement, ce qui est en partie lié aux taux d'intérêt très bas au 4^e trimestre 2019. Le niveau faible de risque de taux d'intérêt est aussi le résultat d'une bonne correspondance entre actifs et passifs.
- Risque opérationnel : L'exposition au risque opérationnel a diminué significativement en 2019 comparé à 2018, principalement suite au renforcement des activités de contrôles au niveau des Operations, au développement de fonctionnalités dans les systèmes pour automatiser les processus, au développement de nouvelles applications telles que la plate- forme de support des clients offrant une vision à 360° sur les clients, la migration d'ancien systèmes, et les actions prises pour gérer les risques du passé.

La fonction de gestion des risques maintient un inventaire complet de tous les risques et les rapportent trimestriellement à la direction, en pointant les nouveaux risques qui émergent, en mesurant les progrès effectués concernant les actions de mitigation, et en analysant le comportement des indicateurs de risque.

Les « cyber menaces » provenant du cyber espace sont identifiées et gérées comme une composante du rapport trimestriel. Un programme spécifique est démarré pour améliorer la maturité de gestion du risque de cyber sécurité en général.

Section D - Evaluation à des fins de solvabilité

Le bilan de la société comprend, comme celui des autres assureurs, des actifs, des provisions techniques et d'autres éléments du passif. Les provisions techniques sont des réserves pour les indemnités et les primes, plus une marge de risque. Les actifs, les provisions techniques et autres éléments du passif sont estimés « à leur juste valeur » conformément aux exigences de Solvabilité II, ce qui signifie que la solidité financière de la société est sensible aux variations de leur valeur.

Les provisions techniques sont définies par Solvabilité II comme étant la somme de la meilleure estimation des provisions et d'une marge pour risque. En 2019, le total des provisions techniques a augmenté à 5,5 Bl €, comparé à 4,8 Bl € en 2018, principalement dû au taux d'intérêt bas. L'augmentation de la marge de risque est aussi largement liée au développement des taux d'intérêt.

Section E - Gestion du capital

Le plan actuel de gestion du capital vise prioritairement à maintenir un niveau de solvabilité élevé de la société, et a pour but de garantir que la société puisse, à tout moment, respecter les exigences légales et les exigences en matière de capital requis. Le premier objectif en 2019 a été de maintenir la position atteinte depuis la fin 2018.

Néanmoins, lorsque cela était possible, des mesures supplémentaires ont été prises pour parvenir à d'autres améliorations. La principale réalisation de 2019 a été d'établir un modèle de gouvernance plus clair et des révisions supplémentaires des changements de modèles et hypothèses pour calculer les exigences en matière de solvabilité (principalement sur les chutes et invalidité).

La compagnie a continué d'appliquer la VA (« Volatility Adjustment », ajustement pour la volatilité), ce qui en principe a un effet stabilisateur, surtout sur le développement de marché des spreads. En comptant sur une forte capacité financière et sur un ratio de Solvabilité II élevé, la compagnie a obtenu l'exemption de la réserve « clignotante » pour 2019.

Principalement suite aux développements des marchés, la position de solvabilité a légèrement diminuée, restant néanmoins à un niveau confortable.

Les ratios de couverture Solvabilité II de la compagnies :

Les mesures et décisions prises par la société ont continué à améliorer la stabilité financière de la société :

Ratios de couverture Solvabilité II en fin d'année 2019 : **259% du SCR et 670 % du MCR** (incluant l'ajustement pour volatilité)

Ratios de couverture Solvabilité II en fin d'année 2018 : 273 % du SCR et 773 % du MCR (incluant l'ajustement pour volatilité)

Ratios de couverture Solvabilité II en fin d'année 2019 : 243 % du SCR et 618 % du MCR (sans ajustement pour volatilité)

Ratios de couverture Solvabilité II en fin d'année 2018 : **225 % du SCR et 586 % du MCR** (sans ajustement pour volatilité)

Le montant du **Solvency Capital Requirement (SCR)** et le montant admissible de fonds propres pour couvrir le SCR sont classés par niveau, comme illustré dans le tableau 1 ci-après :

Elément	Avec VA	Sans VA
Fonds propres admissibles pour respecter le SCR	750	712
Niveau 1	606	566
Niveau 2 (plafonné)	145	146
Niveau 3	-	-
SCR	290	293

Tableau 1 : SCR et fonds propres admissibles par niveau en MI €

Le montant du **Minimum Capital Requirement (MCR)** et le montant admissible de fonds propres de base pour couvrir le MCR sont aussi classés par niveau, comme illustré dans le tableau 2 ci-après :

Elément	Avec VA	Sans VA
Fonds propres de base admissibles pour respecter le MCR	624	585
Niveau 1	606	566
Niveau 2 (plafonné)	19	19
Niveau 3	-	-
MCR	93	95

Tableau 2 : MCR et fonds propres de base admissibles par niveau en MI €

ERGO Insurance S.A. suit les impacts potentiels du Corona / COVID-19 sur sa position en capital. Les premières indications ont montrées une diminution contrôlée de son ratio de Solvabilité II, suite aux changements dans les circonstances de marché depuis la fin 2019. L'impact exact dépend des niveaux exacts des marchés des taux d'intérêt et d'action, vu que les changements journaliers de la volatilité durant le mois de mars 2020 impliquent des impacts différents. L'impact du marché des actions sur les fonds propres est aussi largement compensé par le ratio de solvabilité par des impacts similaires sur le SCR.